Département de la MOSELLE

Arrondissement de THIONVILLE-EST

Nombre des Conseillers élus : **15** 

fonction: 14

Conseillers présents: 13

## COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 28 février 2023

-----

## Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire

<u>Présents</u>: M. Alain SINDT; M. LINSTER Nicolas; M. GABRIELE Jérôme; M. KOP Patrice; M. HIRTZ Thiébaut; Mme DELAPORTE Marjorie; M. BERGER Laurent; Mme Véronique ANDRE; M. HILD Didier; Mme MARCK Christelle

épouse SCHMIT; M. RISCH Jérôme; M. Pierre Edouard BODEREAU

Présent par procuration: M. Jean-Marc SINDT donne procuration à M. Alain SINDT

## 5 – ONF: Programme d'actions 2023 et devis travaux sylvicoles

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal le programme d'actions ONF pour l'année 2023 concernant les parcelles 5 b et 9 u, pour des travaux sylvicoles d'un montant total de 3 770.00 € HT et le devis afférent N° DEC 23-862506-00513474/13807 d'un montant de 3 753.48 € HT soit 4 128.83 € TTC.

Le conseil municipal, Monsieur le Maire entendu et, après en avoir délibéré à la majorité des membres présents, moins 2 abstentions et 1 contre, décide d'accepter le programme d'actions ONF pour l'année 2023 concernant les parcelles 5 b et 9 u et le devis afférent N° DEC 23-862506-00513474/13807 d'un montant de 3 753.48 € HT soit 4 128.83 € TTC et charge Monsieur le Maire de donner suite à la présente délibération en lui donnant pouvoir afin de signer les documents relatifs à cette affaire.

Pour copie certifiée conforme à l'original Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 28 février 2023

Le Maire, Guy HOCHARD

Accusé de réception en préfecture 057-215703612-20230228-528022023-DE Date de réception préfecture : 03/03/2023